



MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'EQUIPEMENT RURAL

DIRECTION DE L'HORTICULTURE



SEMINAIRE JICA-FIDA SUR L'APPROCHE SHEP

**REALISATIONS DE LA DIRECTION DE L'HORTICULTURE SUR
L'APPROCHE SHEP AU SENEGAL**

Le 08 Septembre 2022

Mme Ndeyma Fall DRAME

PLAN DE PRESENTAION

I. CONTEXTE

II. PERTINENCE DE L'APPROCHE SHEP DANS LE PNRH

III. REALISATIONS SUR L'APPROCHE SHEP AU SENEGAL PAR LA DIRECTION DE L'HORTICULTURE

III.1 RÉALISATIONS SUR L'APPROCHE SHEP À MATAM AVEC LE SOS SAHEL

III.2 RÉALISATIONS SUR L'APPROCHE SHEP AVEC LE PROJET DE DON DU FIDA: « SOUTIEN AUX PETITS EXPLOITANTS HORTICOLES POUR LA RÉSILIENCE EN RIPOSTE À LA PANDÉMIE À COVID 19 »

IV. PERSECTIVES DE REALISATIONS AVEC LE PROVALE-CV

VI. CONCLUSION

La pertinence du SHEP explique sa prise en compte dans le Programme Agricole pour une Souveraineté Alimentaire Durable 2021-2025 (PASAD).

En effet, le PASAD a inscrit le renforcement des capacités des exploitants horticoles sur l'approche SHEP parmi les actions à mener pour assurer aux producteurs leur droit à la formation (les articles 62, 63 et 67 de la LOASP).

Pour mettre en œuvre le volet horticole du PASAD, la Direction de l'Horticulture a élaboré le Programme nationale de relance de l'horticulture (PNRH).

Le SHEP est intervenu dans un contexte de mise en œuvre du Plan Sénégal Emergent (PSE) et s'inscrit parfaitement dans ses différents axes:

- ➡ la transformation structurelle de l'économie (AXE 1);
- ➡ Capital humain, Protection sociale et Développement durable (AXE 2) (l'amélioration significative des conditions de vie des populations, la lutte contre les inégalités sociales).

Le SHEP a démarré avec la mise en œuvre du **PRACAS** (Programme d'accélération de la cadence de l'agriculture sénégalaise) comme volet agricole du PSE et y a apporté une contribution significative dans l'atteinte des objectifs.

PERTINENCE DE L'APPROCHE SHEP DANS LE PROGRAMME NATIONALE POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'HORTICULTURE (PNDH)

PERTINENCE DE L'APPROCHE SHEP DANS LE PROGRAMME NATIONALE POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'HORTICULTURE (PNDH)

Objectif global du Programme : Accroître la production horticole

Objectifs Spécifiques du Programme: (1) accroître la production horticole (2) diversifier les productions horticole et (3) accroître les volumes de produits horticole exportés

Concernant l'axe « ***renforcement des capacités techniques, financières et organisationnelles*** », le PNRH dans sa composante 03 a déjà défini le **SHEP** comme **outil d'accompagnement des petits producteurs horticole**.

II. PERTINENCE DE L'APPROCHE SHEP DANS LE PNRH

Le **SHEP**, en tant qu'outil de conseil, trouve une place importante dans le PNDH pour **deux principales raisons** :

- la Direction de l'Horticulture, structure en charge de la mise en œuvre du PNDH, **a fait du SHEP son unique outil de conseil auprès des producteurs et productrices**. Ceci est non seulement déclaré par le Directeur de l'Horticulture mais appliqué car **la direction utilise l'approche dans toutes ses activités de renforcement de capacités des organisations d'horticulteurs**.
- l'axe 03 du PNDH adresse le « *Renforcement des capacités techniques, financières et organisationnelles* ». De même, sa composante 03 est intitulée « *Renforcement des capacités des petits exploitants horticoles* ». Ces renforcements de capacités sur le plan technique, financier et organisationnel sont entièrement pris en charge dans l'application de l'approche SHEP.

REALISATIONS SUR L'APPROCHE SHEP AU SENEGAL PAR LA DIRECTION DE L'HORTICULTURE

3.1 RÉALISATIONS SUR L'APPROCHE SHEP AVEC **ADOS A MATAM**

Dans le cadre de la mise en œuvre de la convention de partenariat entre la Direction de l'Horticulture et l'Association ADOS, une session de formation a été déroulée du 26 au 31 Août 2020 dans les deux sites d'intervention : **Thiéhel Sébé** et **Dounga Rindiaw**.

- **A Thiéhel Sébé** : la formation a connu la participation de 23 agriculteurs;
- **A Dounga Rindiaw** : la formation a concerné 28 agriculteurs.





3.2 RÉALISATIONS SUR L'APPROCHE SHEP AVEC LE PROJET DE DON DU FIDA: « **SOUTIEN AUX PETITS EXPLOITANTS HORTICOLES POUR LA RÉSILIENCE EN RIPOSTE À LA PANDÉMIE À COVID 19** »

Ce projet est au profit de petites exploitations horticoles dans (02) principales zones identifiées pour la pratique des cultures horticoles à savoir : la zone des Niayes et la zone spéciale à travers trois axes potentiels :

- ▶ Composante 1: Le renforcement de la disponibilité des intrants et petits matériels agricoles constituées de planteuses de pomme de terre.
- ▶ Composante 2: **Le renforcement des capacités techniques, financières et organisationnelles (diffusion de l'Approche SHEP ou Autonomisation des petits exploitants horticoles par l'approche de l'Agriculture orientée Marché).**
- ▶ Composante 3: Coordination et suivi-évaluation

Dans la composante 2 du projet de Don : Le renforcement des capacités techniques, financières et organisationnelles, la Direction de l'Horticulture a organisé des sessions de formation sur l'approche SHEP et des fora en collaboration avec les services techniques du MAER: DRDR et ANCAR:

➡ **Vingt et une (21) sessions de formations des producteurs sur l'approche SHEP sont organisées** dans les régions de Dakar, Thiès, Saint Louis, Louga, Kaolack, Fatick, Kaffrine et Diourbel en Avril 2022 .

➡ **Six (06) fora** sont organisés dans les régions de Thiès, Saint Louis, Louga, Diourbel, Kaolack et Kaffrine en Juin 2022

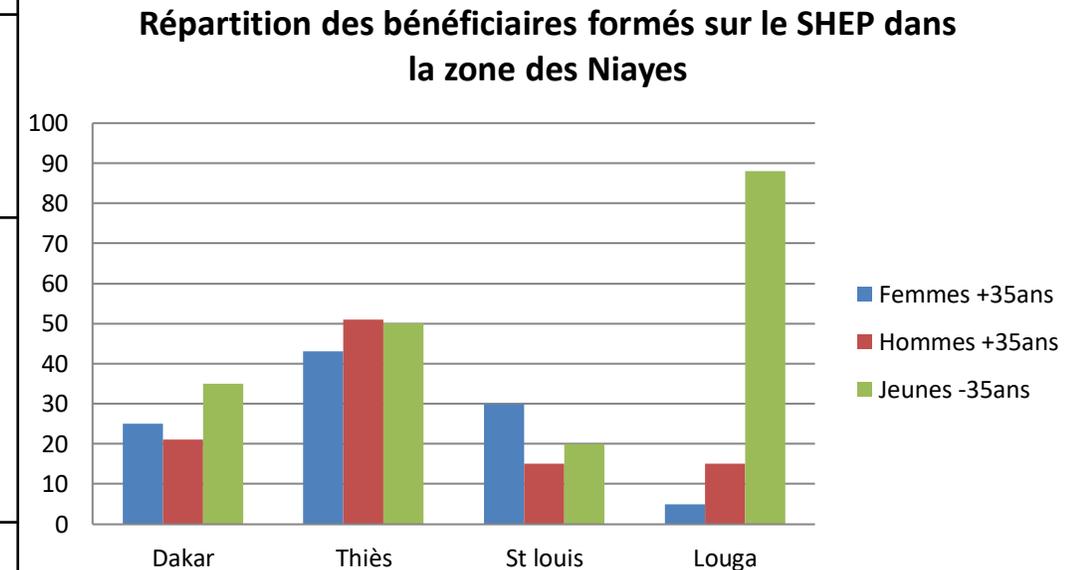
Tableau 1: Tableau Global de synthèse de la répartition des bénéficiaires formés sur le SHEP

Régions	Localités	Participants	Femme		Hommes	
			+35ans	-35ans	+35ans	-35ans
Dakar	Tivaoune peulh Niaga	42	15	11	9	7
	Sangalkam	39	10	3	12	14
Total		81	25	14	21	21
Thies	Darou Khoudoss	37	10	4	15	8
	Pire	35	17	7	9	2
	Malicounda	38	2	4	18	14
	Bayakh	34	14	1	9	10
Total		144	43	16	51	34
St Louis	Fass Ngom	32	4	4	15	9
	Ndiébène Gandiole	33	26	7	0	0
Total		65	30	11	15	9
Louga	Potou	70	1	23	7	38
	Thieppe	38	4	13	8	14
Total		108	5	36	15	52
Diourbel	Diourbel	32	10	2	17	3
	Bambey	32	9	4	12	7
	Mbacké	34	9	4	15	6
Total		98	28	10	44	16
Fatick	Keur samba Gueye	38	24	9	4	1
	Diofior	36	23	5	8	0
Total		74	47	14	12	1
Kaolack	Nioro	34	30	4	0	0
	Kaolack	36	14	4	12	6
	Guinguinéo	35	15	11	2	7
Total		105	59	19	14	13
Kaffrine	Koungoul	38	17	12	7	2
	Malem Hodar	36	24	12	0	0
	Mbikilane	32	23	8	1	0
Total		106	64	32	8	2
Total général		781	301	152	180	148

Les chiffres du tableau montrent que **781 producteurs** sont formés sur l'approche SHEP répartis dans 08 régions et 21 communes dont 300 jeunes, 301 femmes de plus de 35ans et 180 hommes de plus de 35 ans.

Tableau 2 :Tableau de synthèse de la répartition des bénéficiaires formés sur le SHEP dans la zone des Niayes

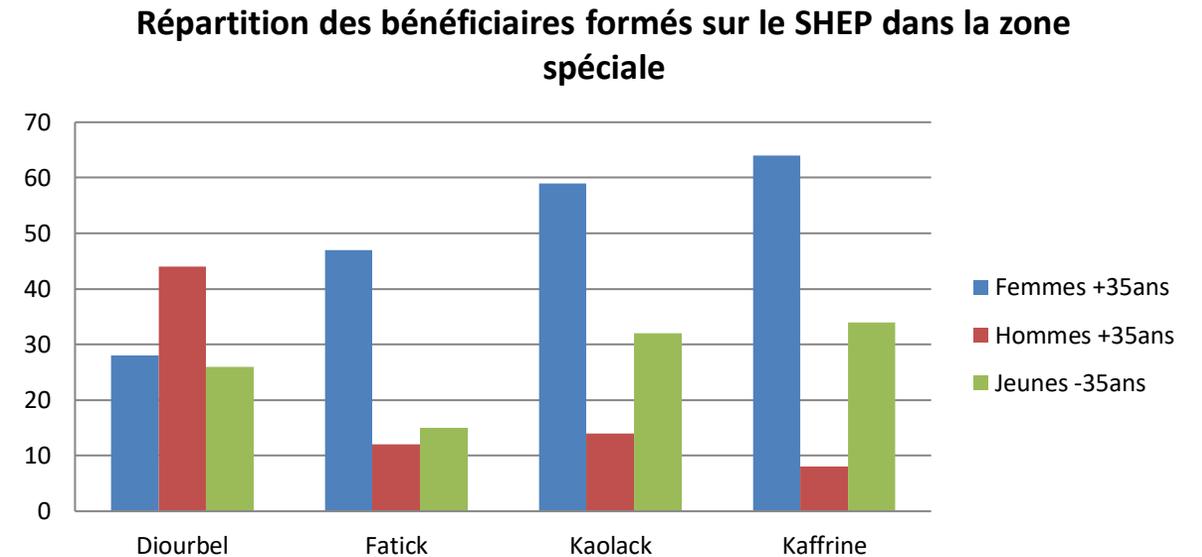
Régions	Communes	Nombre de femmes +35ans	Nombre d'Hommes (+35ans)	Nombre de jeunes (-35ans)	Total
Dakar	Tivaone Peulh Ndiaga Sangalkam	25	21	35	81
Thiès	Malicounda Darou Khoudoss Pire Bayakh Mbour	43	51	50	144
St louis	Fasse Ngome Gandon	30	15	20	65
Louga	Potou Kébémer	5	15	88	108
Total	10	103	102	193	398



Les chiffres du tableau montrent que 398 bénéficiaires sont formés sur l'approche SHEP répartis dans 11 communes dont 193jeunes, 103femmes de plus de 35ans et 102 hommes de plus de 35 ans.

Tableau 3: Tableau de synthèse de la répartition des bénéficiaires dans la zone spéciale

Régions	Communes	Nombre de femmes +35ans	Nombre d'Hommes (+35ans)	Nombre de jeunes (-35ans)	Total
Diourbel	Diourbel Bambey Mbacké	28	44	26	98
Fatick	Keur sambia gueye Diofior	47	12	15	74
Kaolack	Nioro Kaolack Guinguinéo	59	14	32	105
Kaffrine	Koungeul Malem Hodar Mbikilane	64	8	34	106
Total	11	198	78	107	393



Les chiffres du tableau montrent que 11 communes sont touchées avec un nombre total de 393 bénéficiaires dont 107 jeunes, 198 femmes de plus de 35ans et 78 hommes de plus de 35 ans.

Quelques photos des formations SHEP menées



Session de formation à **Thiès**



Session de formation à **Diourbel**



Session de formation à **Fatick**



Session de formation à **Saint Louis**



Session de formation à **Kaffrine**



Session de formation à **Kaolack**



Session de formation à **Dakar**



Session de formation à **Louga**

➔ **Organisation de foras des acteurs regroupant des représentants d'organisations de producteurs, des institutions financières décentralisées des fournisseurs d'intrants, des commerçants, l'assurance agricole, des partenaires techniques intervenant dans les zones ciblées par le projet:**

- ▶ Dans le cadre de la mise en relation des organisations de producteurs et les partenaires de marché des chaînes de valeur horticoles, six (06) fora ont été organisés dans les régions de Thiès, Saint-Louis, Louga, Kaolack, Fatick et Kaffrine regroupant plus de 33 Organisations de producteurs bénéficiaires avec un total de **354 producteurs participants**
- ▶ Les fora sont tenus en une journée au cours de laquelle, l'opportunité a été donnée aux fournisseurs d'intrants et aux prestataires de services d'exposer leurs offres (produits, services) à travers des présentations en plénière, et d'échanger avec les exploitants horticoles.
- ▶ En outre, des rencontres B&B se sont tenues au niveau des stands des différents fournisseurs participants dans l'optique de nouer des relations d'affaires entre les parties prenantes au Forum. Les différents partenaires ont été invités à échanger leur fiche de présentation de leur structure et de leurs différents produits et/ou services.

➔ **Organisation de 06 foras des acteurs regroupant des représentants d'organisations de producteurs, des institutions financières décentralisées des fournisseurs d'intrants, des commerçants, l'assurance agricole, des partenaires techniques intervenant dans les zones ciblées par le projet:**

Tableau 4: Répartition des fora suivant les régions

Régions	Lieu	Nombre d'organisations de producteurs touchés	Nombre de producteurs touchés
Louga	Potou	05	58
Saint Louis	Saint Louis	06	72
Dakar et Thiès	Thiès	10	61
Kaolack et Fatick	Kaolack	10	55
Diourbel	Diourbel	12	60
Kaffrine	Kaffrine	06	48

- ☞ **Trois (03) fora sont tenus dans la zone des Niayes: à Thiès ,Saint Louis et Louga regroupant 25 organisations de producteurs avec un nombre de 194 bénéficiaires dont 115 Hommes et 79 femmes.**
- ☞ **Trois fora sont tenus dans la zone spéciale à Kaolack, Diourbel et Kaffrine regroupant 28 organisations de producteurs avec un nombre de 160 bénéficiaires dont 36 Hommes et 124 Femmes.**

Quelques photos des fora SHEP menées



Stand TropicaSem



RFPT (Réseau des Femmes Productrices et Transformatrices) de Keur Moussa



Visite de stands avec DHORT et ANCAR Zone Niayes



Cérémonie d'ouverture du forum de Thiès



Stand DiamaTech



Réseau des femmes productrices de Kaffrine



Stand Bonérgie

IV. PERSPECTIVES DE REALISATIONS SUR L'APPROCHE SHEP AVEC **LE PROVALE-CV**

□ Dans le but de consolider les acquis des projets en cours et antérieurs, de mieux structurer et renforcer les chaînes de valeur agricoles, de mettre davantage l'accent sur l'entreprenariat rural et la création d'emploi durables particulièrement au profit des jeunes, le gouvernement a élaboré le projet de valorisation des eaux pour le développement des chaînes de valeur (PROVALE-CV) avec l'appui de la Banque Africaine de Développement.

□ Le projet vise à contribuer à asseoir une croissance économique forte, inclusive et durable et à l'amélioration des conditions de vie des populations rurales

Conformément aux deux premiers composants A et B définis dans le document de Projet, que sont : la Modernisation et développement des infrastructures agricoles, et **le Développement des chaînes de valeur et de l'entreprenariat agricole des jeunes** ; la DHORT pour appuyer le PROVALE-CV dans l'atteinte de son objectif, va axer son intervention sur la coordination, le conseil et le suivi pour le développement de la chaîne de valeur Horticole et l'entreprenariat.

IV. PERSPECTIVES DE REALISATIONS SUR L'APPROCHE SHEP AVEC **LE PROVALE-CV**

Il s'agira spécifiquement de :

- ▶ l'Accompagnement à la Mise en place d'unités de stockage, de conservation et de conditionnement des produits horticoles ;
- ▶ Le soutien aux petits exploitants horticoles pour un meilleur accès aux intrants horticoles (semences et plants maraichers, engrais y compris engrais organique);
- ▶ l'Accompagnement à la Mise en place de matériel et d'équipement d'exhaure de l'eau et de système d'irrigation, et de petits matériels agricoles (semoirs, planteuses, arracheuses, buteuses....)dans les zones de production horticole ;
- ▶ la Mise en œuvre de l'approche d'une agriculture orientée vers le marché ou approche SHEP adaptée au contexte de la zone d'intervention du PROVALE-CV, développée à travers des activités pilotes.

IV. PERSPECTIVES DE REALISATIONS SUR L'APPROCHE SHEP AVEC **LE PROVALE-CV**

Il est prévu d'organiser des **sessions de formation des formateurs** pour renforcer les capacités des personnels (Conseillers Agricoles et Ruraux) sur l'approche SHEP et de permettre une meilleure compréhension et appropriation pour promouvoir une agriculture orientée vers le marché et favoriser une augmentation des revenus des exploitants dans les régions de Diourbel, Thiès, Kaolack et Fatick (pour la zone centre) et de Ziguinchor, Kolda et Sédhiou (zone Sud).

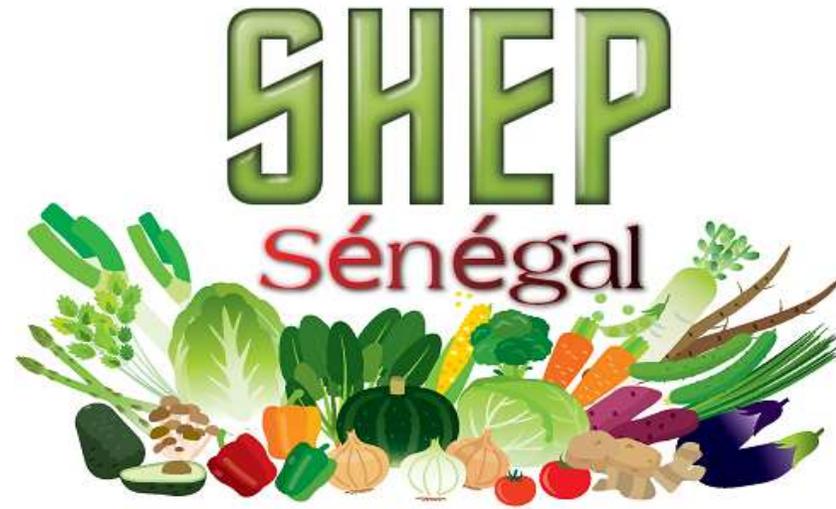
Les sessions de formation vont se dérouler en trois phases.

- Session 1: Thiès-Diourbel
- Session 2: Kaolack-Fatick-Kaffrine
- Session 3: Kolda-Sedhiou-Ziguinchor

Régions	Thiès	Diourbel	Kaolack	Fatick	Kaffrine	Ziguinchor	Kolda	Sédhiou	TOTAL
Nombre de CAR à former	10	10	06	07	07	06	07	07	60

A travers le PNDH, le SHEP est promu comme outil de conseil compte tenu de sa pertinence, des résultats obtenus à travers la zone des Niayes mais aussi du fait que l'approche est peu onéreuse. D'ailleurs cette particularité a motivé la proposition par la Direction de l'Horticulture et la validation du Ministère de l'agriculture son internalisation pour une utilisation par tous les services techniques du département dans l'encadrement technique des producteurs. Avec le SHEP, il s'agit essentiellement de renforcement de capacité et de mise en relation.

En attendant la deuxième phase du projet SHEP qui devrait débuter en 2023, la Direction de l'Horticulture, va poursuivre la vulgarisation du SHEP sur la base de l'expérience acquise dans la mise en œuvre du SHEP au niveau du territoire nationale.



***MERCI DE VOTRE
AIMABLE ATTENTION***